

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 AVRIL 2026

Le jeudi 09 avril 2026, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Sébastien BROGNIART, Maire.

26/26 : COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, acte la composition des commissions comme suit :

Travaux sur patrimoine bâti, urbanisme
M. Cédric LECOURT
M. Benoît LECLERCQ
Mme Chrystel MEYNARD
M. Pascal DUHAMEL
M. Aurélien HONORE
Mme Danièle LEPEZ-CHUFFART

Espace public et environnement
M. Bruno SIX
Mme Elodie DELTOUR
M. Philippe DUFOSSE
M. Aurélien HONORE
Mme Chrystel MEYNARD
M. Benoît LECLERCQ

Sécurité, tranquillité publique et réglementation
M. Laurent WITTERBECQ
Mme Danièle LEPEZ-CHUFFART
M. Benoît LECLERCQ
M. Romain DUBOIS
M. Philippe DUFOSSE
Mme Clélia DUFOUR

Famille, enfance, jeunesse
Mme Aurélie DROULERS
Mme Brigitte DRUMEZ
Mme Sylvie POULAIN
Mme Laurène DENDAUW
Mme Vanessa HOTOIS
Mme Chrystel MEYNARD

Sports et vie des associations sportives
M. René DEBERGH
Mme Laurène DENDAUW
M. Jean-Luc DESRUMAUX
M. Pascal DUHAMEL
Mme Vanessa HOTOIS
M. Philippe MARQUILLIES

Culture et patrimoine
Mme Christelle GALAND
Mme Michèle VANHOUTTE
Mme Coralie BELLENGIER
Mme Clélia DUFOUR
Mme Vanessa HOTOIS
Mme Laurène DENDAUW

Vie économique et emploi
Mme Evelyne NOTEBAERT
Mme Coralie BELLENGIER
M. Maurice GNONLONFOUN
M. Romain DUBOIS
M. Philippe DUFOSSE
Mme Sylvie POULAIN

Ressources et administration
M. Michel SAS
M. Romain DUBOIS
Mme Clélia DUFOUR
M. Jean-Luc DESRUMAUX
M. Maurice GNONLONFOUN
Mme Michèle VANHOUTTE

26/27 ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- fixe la composition du Conseil d'Administration du CCAS comme suit :
 - o 8 représentants élus par le Conseil municipal parmi ses membres ;
 - o 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.
- procède à l'élection des 8 représentants du Conseil municipal.

Après avoir précisé que Le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS, Mmes Christelle GALAND, Aurélie DROULERS, Evelyne NOTEBAERT, Danièle LEPEZ-CHUFFART, MM Michel MESMACQUE, Pascal DUHAMEL, Mmes Chrystel MEYNARD et Stéphanie DELLEAUX sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

26/28 ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après avoir précisé que Monsieur le Maire est Président de droit de la Commission d'Appel d'Offres ou pourra s'y faire représenter par un conseiller municipal dûment mandaté, Mme DROULERS, MM Michel SAS, René DEBERGH, Philippe DUFOSSÉ et Romain DUBOIS sont élus, **à l'unanimité**, membres titulaires et MM Cédric LECOURT, Philippe MARQUILLIES, Jean-Luc DESRUMAUX, Mmes Coralie BELLENGIER et Audrey GEMELINE sont élus, **à l'unanimité**, membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

26/29 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Maintient un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la commune et du Centre Communal d'Action Sociale
- Conserve le paritarisme numérique entre les deux collèges en fixant la composition du Comité Social Territorial comme suit :
 - o 4 représentants titulaires du personnel et 4 représentants suppléants ;
 - o 4 représentants titulaires de la collectivité et 4 représentants suppléants désignés par le Conseil municipal
- Décide que l'avis du Comité Social Territorial est rendu après recueil, d'une part, de l'avis des représentants du personnel et, d'autre part, de celui des représentants de la collectivité.
- Désigne en qualité de représentants titulaires de la collectivité : MM Michel SAS, Romain DUBOIS, Mme Sylvie POULAIN, M. Maurice GNONLONFOUN
- Désigne en qualité de représentants suppléants de la collectivité : Mmes Aurélie DROULERS, Evelyne NOTEBAERT, Gwendoline SPOTBEEN, M. Michel MESMACQUE

26/30 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD « RESIDENCE OBERT »

Après avoir précisé que Monsieur le Maire est Président de droit, le Conseil municipal désigne, **à l'unanimité**, M. Michel MESMACQUE et Mme Evelyne NOTEBAERT membres du Conseil d'Administration de l'EHPAD « résidence Obert ».

26/31 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'établir la liste des candidats proposés pour être désignés membres de la Commission Communale des Impôts Directs : M. Michel SAS, Mme Stéphanie DELLEAUX, MM Cédric LECOURT, Michel MESMACQUE, Laurent WITTERBECQ, Mmes Danièle

LEPEZ-CHUFFART, Aurélie DROULERS, Evelyne NOTEBAERT, MM René DEBERGH, Aurélien HONORE, Louis LUTUN, Benoît LECLERCQ, Mmes Michèle VANHOUTTE, Coralie BELLENGIER, MM Jean-Luc DESRUMAUX, Philippe MARQUILLIES, Mme Christelle GALAND, Mmes Gwendoline SPOTBEEN, M. Bruno SIX, Mmes Audrey GEMELINE, Brigitte DRUMÉZ, M. Wladimir LEONARCZYK, Mmes Elodie DELTOUR, Chrystel MEYNARD, Vanessa HOTOIS, M. Romain DUBOIS, Mme Sylvie POULAIN, M. Maurice GNONLONFON, Mme Laurène DENDAUW, M. Philippe DUFOSSE, Mme Clélia DUFOUR, M. Pascal DUHAMEL.

26/32 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA VIE A L'OUEST DE LA METROPOLE « ALLIANCE NORD OUEST »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- Monsieur le Maire, membre titulaire et M. Cédric LECOURT, membre suppléant
- Mme Christelle GALAND, membre titulaire et Mme Sylvie POULAIN, membre suppléante
- M. Laurent WITTERBECQ, membre titulaire et M. Romain DUBOIS, membre suppléant
- M. Michel SAS, membre titulaire et M. Louis LUTUN, membre suppléant
- M. Michel MESMACQUE, membre titulaire et Mme Evelyne NOTEBAERT, membre suppléante
- M. Philippe DUFOSSE, membre titulaire et M. Bruno SIX, membre suppléant
- M. Benoît LECLERCQ, membre titulaire et Mme Gwendoline SPOTBEEN, membre suppléante

26/33 DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU « CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION » (CLIC)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. Michel MESMACQUE en qualité de délégué du Conseil municipal ayant vocation à siéger au Conseil d'Administration du Centre Local d'Information et de Coordination.

26/34 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS (SIGAL)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur le Maire, Mme Michèle VANHOUTTE, M. Benoît LECLERCQ et M. Louis LUTUN, délégués titulaires au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs.

26/35 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DE DEFENSE ET DE SECURITE CIVILES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Laurent WITTERBECQ en qualité de « Correspondant de Défense et de Sécurité Civiles ».

26/36 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CREATION ET DE GESTION DE LA FOURRIERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Elodie DELTOUR en qualité de déléguée titulaire et M. Philippe DUFOSSE en qualité de délégué suppléant.

26/37 DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE INORD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour représenter ses intérêts au sein de l'Agence INord :

- Mme Aurélie DROULERS, en qualité de déléguée titulaire ;
- Mme Gwendoline SPOTBEEN, en qualité de déléguée suppléante.

26/38 DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, entérine les dispositions relatives au droit à la formation des élus (orientations et crédits ouverts à ce titre) pour un montant de 23 100 € (700 € par conseiller municipal), au congé de formation et à la compensation financière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, définit les emplois du personnel communal qui correspondent aux prévisions budgétaires.

26/40 DÉLIBÉRATION N°24/69 du 28/11/2024 RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX - MODIFICATION

Par délibération n°24/69 du 28 novembre 2024, le Conseil municipal a institué l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement des Policiers municipaux. La délibération n°25/34 du 20 mai 2025 a modifié le taux individuel instituant la part fixe de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement applicable au cadre d'emplois des chefs de service de police municipale.

Afin de faciliter la capacité de recrutement et de fidélisation des agents de police de la commune, et en respectant le plafond fixé par le décret n°2024-614 du 6 juin 2024, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que le taux individuel instituant la part fixe de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement, applicable au cadre d'emplois des agents de police municipale, est modifié comme suit :

CADRE D'EMPLOIS	TAUX INDIVIDUEL VOTÉ PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE
Agents de police municipale	30% du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension

Les autres dispositions de la délibération n°24/69 du 28 novembre 2024 restent inchangées.

26/41 APPEL A PROJETS ACTEE / APP LUM'ACTEE+ 4 – FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDANTES ET DES REGIES (FNCCR)

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66.

Ce programme apporte un financement, via des Appels A Projets (AAP), aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projets Lum'ACTEE+ 4, la commune de Wambrechies a déposé une candidature commune, portée par la Métropole Européenne de Lille, coordinateur du groupement.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature pour la commune de Wambrechies sont les suivantes : AMO lancement et suivi d'un Marché Public Global de Performance (MPGP) : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi annuel (2024-2025) du contrat de travaux et de maintenance des installations d'éclairage public de la commune de la phase 5.

Le coût global est de 7 560,00 € HT. Le montant de l'aide sollicitée est de 3 780,00 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- valide la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP Lum'ACTEE+ 4 ;
- valide le montage et le fonctionnement du groupement porté par la Métropole Européenne de Lille ;
- autorise le Maire à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération ;
- autorise le Maire à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP Lum'ACTEE+ 4 et retenue par le Jury ACTEE.